

« Recruter un salarié, un apprenti,
définir votre projet »

BILAN DE COMPETENCES

Objectif

Permettre au bénéficiaire, en activité ou non, d'analyser ses compétences professionnelles, ainsi que ses aptitudes et ses motivations dans le but de définir un projet professionnel ou de formation.

Il s'agit de :

- Faire le point sur ses expériences professionnelles et personnelles,
- Mieux identifier ses savoirs, compétences et aptitudes,
- Déceler ses potentialités inexploitées,
- Gérer au mieux ses ressources personnelles,
- Organiser ses priorités professionnelles.

Bénéficiaires

Toute personne en situation d'orientation ou de mutation professionnelle : salarié cadre ou non cadre, chef d'entreprise ou conjoint collaborateur, créateur / repreneur d'entreprise, demandeur d'emploi..

Contenu de la prestation

Un consultant accompagne le bénéficiaire à chaque étape du bilan.

Phase préliminaire : analyse des besoins et présentation des différentes étapes de la démarche au bénéficiaire.

Phase d'investigation : analyse des motivations et intérêts professionnels et personnels.

Identification des compétences et aptitudes professionnelles.

Evaluation des connaissances générales (si besoin).

Détermination des possibilités d'évolution professionnelle.

Elaboration éventuelle d'un parcours de formation.

Phase de restitution ou conclusion : remise au bénéficiaire de la synthèse du bilan et discussion. Détermination commune des différentes étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet professionnel.

En pratique

Cinq à six séances d'une demi-journée pour une durée totale de 18 à 24 heures.

L'ensemble est réparti sur une période de 6 à 10 semaines environ.

Un suivi à 6 mois d'une heure est réalisé.

Partenaires

FAF, FONGECIF, OPCA, ANPE, Missions Locales...

Références

Environ 40 bilans par an

Tarif

1400 euros

Possibilités de prise en charge par le FAF ou par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé

Contact

Secrétariat

02.47.25.24.32

cad@cm-tours.fr

www.cma-tours.fr